

**Table des matières**

1.	Vision .....	2
2.	Mission.....	2
3.	Ambition pour la période 2025-2028 .....	2
4.	Grands axes .....	2
4.1	Optimiser et élargir l'offre de prestations.....	3
4.2	Modulariser et développer la plateforme .....	3
4.3	Préparer l'organisation pour l'avenir.....	4
4.4	Optimiser les coûts et garantir le financement .....	4
4.5	Engager et renforcer des partenariats.....	5
5.	Projets stratégiques.....	6

## 1. Vision

Simple. Digital. Sécurisé. Connecté.

## 2. Mission

Conjointement avec des concepteurs de logiciels, la sphère économique suisse et des organisations publiques, nous développons et exploitons des processus numériques standardisés et garantissons un échange de données sûr et sans discontinuité.

- **Élaboration et gestion de normes:** en collaboration avec nos partenaires, nous développons et gérons des normes valables dans toute la Suisse en vue de garantir une transmission de données conforme au droit.
- **Certification et qualité:** nous conseillons et accompagnons les concepteurs ERP dans le cadre de la certification de leurs logiciels selon les normes Swissdec, instaurons un climat de confiance grâce à une qualité élevée des données et soulageons la sphère économique helvétique.
- **Infrastructure de transmission sûre et intelligente:** nous exploitons une infrastructure sûre en vue d'une transmission de données intelligente et sans discontinuité et satisfaisons aux exigences en matière de protection des données dans le cadre des processus.
- **Mise en réseau numérique de la Suisse:** nous mettons en relation la sphère économique suisse et des organisations publiques dans le cadre d'un écosystème vaste et parfaitement opérationnel et contribuons à façonner un avenir numérique et interconnecté.

## 3. Ambition pour la période 2025-2028

Aux yeux de ses membres, l'Association Swissdec est le principal prestataire en matière d'échange électronique transorganisationnel de données salariales, financières et relatives aux prestations via une communication de machine à machine (M2M). L'Association Swissdec optimise le bénéfice pour l'ensemble de l'écosystème:

- Allègement de la charge administrative des entreprises (y compris pour la transmission de données financières)
- Qualité élevée des données dans le cadre de la mise en œuvre des obligations légales de communiquer des données salariales, financières et relatives aux prestations
- Bon rapport coût-bénéfice pour les destinataires de données et les concepteurs ERP
- Exploitation de l'infrastructure existante pour l'échange de données entre les domaines
- Définition des spécifications des normes sur les plans professionnel et technique en cas d'adaptation de la législation et d'extension
- Rôle de chef d'orchestre et d'intermédiaire entre tous les acteurs de l'écosystème

## 4. Grands axes

L'Association Swissdec a défini les cinq grands axes suivants:



## 4.1 Optimiser et élargir l'offre de prestations

Sur la base des trois champs d'activité Standardisation, Certification et Transmission, l'Association Swissdec optimise et élargit progressivement son offre de prestations en fonction des besoins de ses membres et dans le respect des dispositions légales. Dans ce cadre, ses objectifs sont les suivants:

- A1: Optimiser et élargir son offre de prestations pour l'**espace de données Salaires**:
  - A1.1: ELM: faire en sorte que le nombre de données personnelles transmises s'élève au moins à 45 millions en 2028 et prendre des mesures avec les organisations destinataires et les concepteurs ERP pour y parvenir
  - A1.2: Réduire la charge de travail liée à la mise en œuvre d'ELM 6.0 pour tous les acteurs de l'écosystème et introduire celle-ci plus rapidement qu'ELM 5.0
  - A1.3: Développer les fonctionnalités LPP avec l'ASA durant la période stratégique
- A2: Élargir son offre de prestations pour l'**espace de données Prestations**:
  - A2.1: KLE: prendre des mesures en collaboration avec l'ASA, la Suva, les concepteurs ERP et d'autres acteurs afin d'atteindre les objectifs partiels suivants d'ici à 2028 au plus tard:
    - Faire en sorte que la Suva et au moins quatre sociétés privées (assurances, caisses-maladie, etc.) exploitent de façon productive tous les domaines KLE, au moins dans le domaine de numérisation Basic.
    - Assurer chaque année le traitement de 200 000 déclarations d'événement (accident ou indemnités journalières en cas de maladie)
  - A2.2: Aider eAVS/AI, l'un de ses membres, à concrétiser et à introduire la norme minimale APG d'ici à fin 2026
- A3: Élaborer une offre de prestations pour l'**espace de données Finances**:
  - A3.1: Aider la CSI, l'un de ses membres, à concrétiser et à introduire le bilan électronique pour les déclarations fiscales des personnes morales d'ici à fin 2027
  - A3.2: Envisager l'utilisation du bilan électronique par d'autres acteurs (p. ex. banques, Office fédéral de la statistique OFS) d'ici à fin 2026 et, si nécessaire, la mettre en œuvre au cours de la période stratégique
  - A3.3: Facultatif<sup>1</sup>: aider la CSI, l'un de ses membres, à concrétiser et à introduire l'e-TVA d'ici à fin 2027

## 4.2 Modulariser et développer la plateforme

L'Association Swissdec poursuit la modularisation et le développement de sa plateforme Swissdec Exchange Plattform (SEP). Dans ce cadre, ses objectifs sont les suivants:

- B1: Faire en sorte qu'une base de modules SEP génériques soit disponible dès 2027 et l'utiliser pour les nouvelles normes ainsi que pour les nouvelles versions de normes existantes
- B2: Permettre un recours à l'authentification d'entreprises Swissdec (SUA) pour l'ensemble des normes Swissdec dès 2028 et, si nécessaire, envisager et mettre en œuvre une utilisation de celle-ci en dehors du cadre de Swissdec
- B3: Utiliser l'e-profil comme module SEP dès 2027
- B4: S'assurer que la certification technique des modules SEP génériques débute au plus tard en 2028, quels que soient la norme et l'espace de données

---

<sup>1</sup> On attend encore la décision de l'Administration fédérale des contributions AFC concernant la mise en œuvre de l'e-TVA avec Swissdec.

- B5: Étudier d'ici à fin 2026 la possibilité d'un recours à une offre «Transmitter» et/ou «Receiver» et, si nécessaire, le mettre en œuvre au cours de la période stratégique
- B6: Si les organisations destinataires en expriment le besoin, déterminer si la SEP peut faire office de plateforme d'envoi reconnue et développer la fonctionnalité technique permettant une communication bidirectionnelle dans la SEP

### **4.3 Préparer l'organisation pour l'avenir**

L'Association Swissdec envisage des adaptations organisationnelles et prépare l'avenir. Dans ce cadre, ses objectifs sont les suivants:

- C1: Effectuer un contrôle de la gouvernance de la Suva en tant que fournisseur d'ici à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2026 et mettre si nécessaire en œuvre des adaptations organisationnelles d'ici à fin 2028
- C2: Adapter au 1<sup>er</sup> janvier 2026 la structure des organes et la répartition des tâches au sein du champ d'activité Standardisation en fonction des besoins spécifiques aux espaces de données Salaires, Prestations et Finances
- C3: Définir d'ici à fin 2027 les futures exigences concernant la certification professionnelle et technique pour les normes élaborées par Swissdec et par d'autres instances
- C4: Prendre des mesures d'amélioration de la résilience organisationnelle (notamment la formation du personnel de nos partenaires) et les mettre en œuvre au cours de la période stratégique

### **4.4 Optimiser les coûts et garantir le financement**

L'Association Swissdec continue d'optimiser les coûts et fait en sorte de garantir un financement durable. Dans ce cadre, ses objectifs sont les suivants:

- D1: Axer le modèle de coûts sur la stratégie et introduire les adaptations nécessaires au 1<sup>er</sup> janvier 2026
- D2: Se pencher avec les concepteurs ERP, d'ici à fin 2025, sur la répartition des frais de certification et sur la contribution de ceux-ci
- D3: Remanier les accords de certification SEP d'ici à fin 2025 et adapter la tarification aux nouvelles normes et au développement de la SEP
- D4: Envisager d'autres mesures de réduction des coûts d'implémentation avec les concepteurs ERP et les mettre en œuvre au cours de la période stratégique
- D5: Se pencher, durant la période stratégique, sur la question du financement de l'Association et garantir durablement celui-ci

Unité	Coûts	Principe d'affectation des coûts	Financement
Centre opérationnel	Exploitation	Répartition solidaire entre la Confédération, eAVS/AI, la CSI, l'ASA et la Suva	Cotisations des membres
	Projets	Répartition solidaire entre la Confédération, eAVS/AI, la CSI, l'ASA et la Suva	Contribution à des projets
Standardisation	Infrastructure commune (SEP)	Répartition solidaire entre la Confédération, eAVS/AI, la CSI, l'ASA et la Suva	Contribution aux prestations (CP) SEP
	Espace de données salaires	Clé de répartition individuelle pour les membres participants; définie chaque année par le comité*	CP Salaires
	Espace de données prestations	Clé de répartition individuelle pour les membres participants; définie chaque année par le comité*	CP Prestations
	Espace de données finances	Clé de répartition individuelle pour les membres participants; définie chaque année par le comité*	CP Finances
	Projets	Les projets (y compris la réception par les destinataires finaux lors des minor releases) sont budgétisés de manière autonome pour chaque espace de données et financés par les donneurs d'ordre.	Contribution à des projets
Certification et raccordements	Certification ERP	Couverture des coûts** par les concepteurs ERP à hauteur de 100 %, répartition solidaire des éventuels coûts résiduels entre la Confédération, eAVS/AI, la CSI, l'ASA et la Suva	Contributions des concepteurs ERP
	Infrastructure commune: Réception par les destinataires finaux	Répartition solidaire entre la Confédération, eAVS/AI, la CSI, l'ASA, Suva (versions majeures), réception dans le cadre des projets (versions mineures)	CP SEP
Transmission	Infrastructure commune	La clé de répartition est définie chaque année par le comité; à moyen terme, on vise une répartition solidaire.	CP SEP
Assistance spéciale et conseils	Assistance spéciale et conseils	Couverture de l'intégralité des coûts selon le principe de causalité	Facturation aux bénéficiaires des prestations

Remarque: si des organisations n'étant pas membres de l'Association utilisent l'infrastructure, des recettes supplémentaires sont perçues par les membres participant à l'espace de données.

\* Jusqu'à nouvel ordre, les coûts sont pris en charge de manière solidaire par la Confédération, eAVS/AI, la CSI, l'ASA et la Suva.

\*\* Le taux de couverture des coûts est déterminé et adapté en collaboration avec les concepteurs ERP.

Figure 1: Nouveau modèle de coûts

#### 4.5 Engager et renforcer des partenariats

L'Association Swissdec renforce la collaboration avec ses partenaires actuels et envisage de nouveaux partenariats. Dans ce cadre, ses objectifs sont les suivants:

- E1: Renforcer la collaboration avec les concepteurs ERP, les partenaires commerciaux, les fiduciaires et d'autres organisations pertinentes
- E2: Envisager de nouvelles catégories de membres pour différentes parties prenantes (p. ex. les concepteurs ERP) et, si nécessaire, les introduire au cours de la période stratégique
- E3: Recourir activement aux organes que sont le comité consultatif et le comité de patronage en vue du renforcement des partenariats
- E4: Améliorer la notoriété de Swissdec au sein de l'écosystème et auprès d'organisations externes pertinentes et communiquer clairement au sujet de la valeur ajoutée apportée par Swissdec

## 5. Projets stratégiques

Dans le but d'atteindre les objectifs définis, l'Association Swissdec a constitué un portefeuille de projets et de mesures qui se compose de trois projets stratégiques ainsi que de mesures mises en œuvre dans le cadre de projets opérationnels.

La figure 2 illustre le portefeuille de projets et de mesures en vue de la mise en œuvre de la stratégie Swissdec 2025-2028.

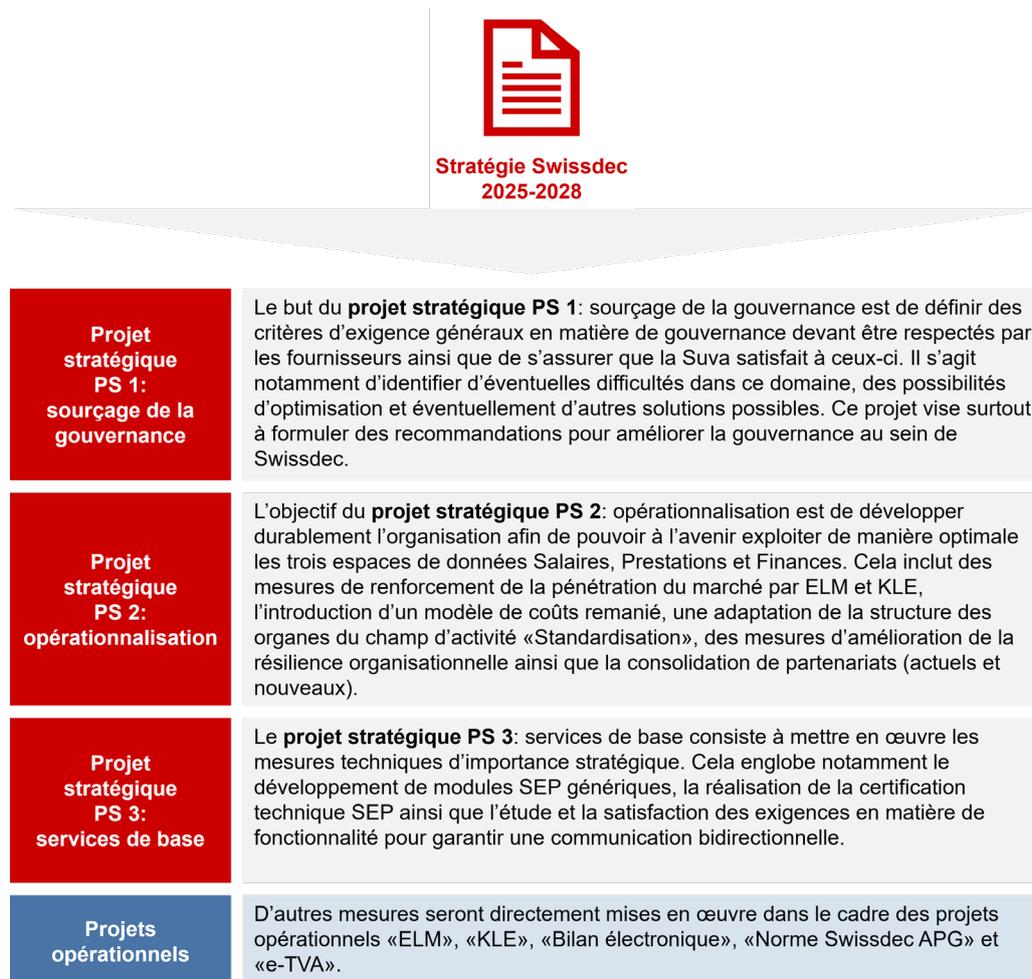


Figure 2: Projets et mesures en vue de la mise en œuvre de la stratégie Swissdec 2025-2028